

Association Vélo Rando Nature Bruz Adresse : 31, rue des Forges 35170 Bruz Tél / mail : vrnb2020@velorandonaturebruz.fr

REUNION DE BUREAU DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

<u>Présents</u>: Dominique, Valérie, Gilbert, Loïck, Pascal et Yannick;

Ordre du jour :

- 1- Le périple printanier 2024 (7-9 juin);
- 2- La soirée « pour Alexandra » ;
- 3- Préparation de l'AG;
- 4- Point financier;
- 5- La demande de subvention 2024;
- 6- Le site web.
- 7- Week-end détente octobre 2024.

<u>1 Le périple printanier juin 2024</u>: il y a eu rapidement 25 inscriptions. A ce jour tous les règlements d'acompte ne sont pas effectués, un mail de rappel va être envoyé. Les 2 hébergements ont été réservés. L'association a réglé les 2 acomptes de 30 % pour confirmer les réservations. Le périple ne dépassera pas 200 kms, les 3 étapes sont à revoir à la marge, en particulier la dernière (trop longue et présentant trop de dénivelé).

2- Soirée « pour Alexandra » le 10 février 2024 :

Alexandra est une jeune fille porteuse d'un handicap physique et mental. Son rêve : pouvoir suivre son papa qui pratique le vélo ! Pour cela la famille a besoin d'aide pour le financement d'un triporteur électrique.

Une soirée "dîner-dansant" sera organisée le samedi 10 février 2024 par les associations, la Jeanne d'Arc Marche Santé Rando et Vélo Rando Nature Bruz en partenariat avec la caisse locale du Crédit Agricole afin de collecter des fonds et participer à l'achat du triporteur à assistance électrique.

Concernant l'animation musicale, la Sonorisation l'Eclipse (Pascal), offrira sa prestation lors de cette soirée.

Pour la soirée la réservation le paiement par carte-bleue se fera , via l'application Yapla proposée par le Crédit Agricole. Les personnes pourront également faire un don en utilisant cette même application Yapla qui permet aux associations de gérer une billetterie et une campagne de dons...

Les fonds récoltés – via Yapla – viendront abonder le compte courant de notre association qui réglera ensuite les factures.

La soirée se déroulera dans la salle du Vau Gaillard qui peut accueillir jusqu'à 300 personnes.

Objectif: 200 personnes Prix de la soirée fixé à 20 euros

Coût de revient (apéro+repas hors dessert) 14,77 euros par personne,

Cela permettrait de reverser environ 5 euros par personne à la famille d'Alexandra.

A cela s'ajoutent un don de 2,5 euros par participant versé par le CA et un don de 1,5 euro par personne versé par VRNB

Côté logistique, un message sera envoyé aux adhérents des 3 partenaires pour recenser les personnes bénévoles afin de pour constituer 3 équipes, pour la mise en place de la salle et dressage des tables, pour le service, pour le rangement et le nettoyage. Le Crédit Agricole a déjà décidé de faire participer ses administrateurs locaux qui géreront la buvette payante.

-3 Préparation de l'AG :

Elle se déroulera le vendredi 19 janvier 2024 à la maison des associations, dans la salle Romarin. Une modification des statuts de l'association ainsi qu'une modification de la structure du bureau seront proposées lors de cette AG qui sera donc qualifiée « extraordinaire ».

Le bureau actuel propose de passer le nombre de ses membres de 6 à 7. Dominique, notre secrétaire, a exprimé le souhait de quitter le bureau, deux personnes pourraient y faire leur entrée.

Un message sera envoyé, avant l'AG pour recenser les candidatures.

Au cours de l'année, les différents référents seront invités aux réunions du bureau dans le cadre de la mise en œuvre des formations (mécanique, sécurité, maniabilité, navigation, gestes premiers secours...).

-4 Point financier:

Solde fin octobre 2023: 1652 €

Solde fin novembre 2022 : 1765 €

Notre réserve de trésorerie se situe habituellement entre 1500 et 1800 euros.

Solde du jour : 2334 €

En novembre, nous avons bénéficié d'un don de 663 €, ce qui explique le solde « record » de 2334 €. Merci à Lucien, d'avoir choisi notre association comme bénéficiaire de la donation (solde de la trésorerie) faite suite à la dissolution de l'association d'Hérimoncourt « Nouvouguidon » créée en 2010 dont il était le président.

Le bureau propose, que de cette somme, soit reverser 1,5€ par personne participant à la soirée pour Alexandra.

L'objet de « Nouvouguidon » était d'accompagner des personnes handicapées à mobilité réduite, âgées ou tout autre personne dans le cadre de sorties loisirs ou nature avec des moyens de locomotion adaptés, participation à des manifestations évènementielles, sportives , culturelles, caritatives, organisation de manifestations à thème .

A ce jour nous comptons 68 adhérents (+3 par rapport à l'an passé), 15 arrivées pour 12 départs enregistrés. Les femmes (42) représentent un peu moins des 2/3 du nombre des adhérents.

Un rappel sera envoyé aux 5 adhérents n'ayant pas encore réglé les adhésions 2023/24.

-5 Demande de subvention 2024 :

Le dossier est en cours, pour le première année cette opération est totalement dématérialisée.

L'association demandera un subvention exceptionnelle 2024 de 150 euros. L'an passé nous avions obtenu un subvention de 240 euros (dont 90 euros de subvention exceptionnelle).

Date limite de transmission : 26 novembre 2023.

-6 le site web de l'association :

Antoine Martin, stagiaire de l'ENI de Chartres de Bretagne, vient de terminer son stage de 2 mois. Il a actualisé la version du logiciel de développement « Symphony » et corrigé quelques bugs.

Il a toiletté le site, en particulier le page d'accueil et l'organigramme de l'asso. La mise à jour des 7 photos du carrousel est maintenant possible ce qui permet de publier des photos récentes d'actualité.

-7 Week-end détente octobre 2024 :

Les 4 propositions de projets reçues ont été examinées au cours de la réunion :

- Brocéliande (projet proposé par Marie-Claire)
- Lannion (Marie)
- Les Sables d'Olonne (Valérie)
- Larmor-Plage (Loïck)

Les 2 projets présentés pas Valérie et Loïck étaient très complets. Proposition d'hébergement, restauration et d'activités respectant nos critères en terme de coût par personne.

A l'unanimité, le bureau retient le projet « Larmor-Plage » pour octobre 2024.

Merci à Marie-Claire, Marie, Valérie pour leur proposition, le projet proposé par Loïc (Pénestin) reçu après la réunion du bureau est très complet et intéressant et sera étudié – tout comme les 3 autres - lors du choix de la destination d'octobre 2025.

<u>Le choix pour 2024 s'est porté sur Larmor-Plage</u> car la prestation proposée par le Pôle Nautique de Kerguélen s'avère complète à tout point de vue (hébergement, restauration, activités proposées...).

Seule contrainte, normalement la réservation ne peut se faire que pour au moins 2 nuitées. Après négociation, un accord a été trouvé. Un premier groupe arriverait le vendredi et un second groupe le samedi

Le devis pour 45 personnes en pension complète: - 1 nuitée : 70 € ; - 2 nuitées : 120 €

A l'inscription, un acompte de 50%, sera demandé.

Les activités possibles :

- rando pédestre (la pôle nautique est au bord du GR34) avec possibilité de prendre le bateau taxi pour se rendre au Port de Lorient...
- activités nautiques « à la carte » proposées et encadrées par le pôle nautique : Kayak, Padel, Longecôte (12€)...
- visite de la cité de voile Eric Tabarly (10€).

-8 Dates à venir :

- 21/11 soirée « projections sur le voyage à vélo» Espace Simone Veil à 20 h

Organisée en partenariat avec la médiathèque, toutes les places ont été réservées.

- 21/11 Pot de remerciement pour les participants à la fête du vélo – mairie à 18h

Didier représentera la Bicyclette Bruzoise et VRNB. Pour la prochaine édition, programmée le 25 mai 2024, VRNB a proposé que la balade à vélo se fasse le matin, afin que tous les participants puissent participer également aux autres ateliers l'après-midi.

- 29/11 Bilan de l'automne en fête à l'Escale à 18h30

Pascal pense pouvoir s'y rendre

- 29/11 Bilan du groupe de travail « le tourisme fluvestre » hôtel de Rennes Métropole à 18h30 Loïck qui a participé aux travaux de groupe participera au séminaire de restitution.

Fin de la réunion à 22h30, la secrétaire de séance, Dominique.